



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 6 mars 2024

**Etaient présents** : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Virginie LEGENDRE, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS

**Etaient absents** : Aurélie MORISEAU a donné pouvoir à Marie-Laure BLIN,  
Roseline BAILLARD « Philippe BLUTEL  
Jean Yves MORAUX « Joël HAMELIN  
Eric CERDAN  
Sandrine TESSIER

Jean-Marc CHANDEBOIS est proposé comme secrétaire de séance

**Nomination VOTEE à l'unanimité.**

### 1. Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2024

Soutien voyage scolaire	Mandatement fait
Licence 4 débit de boissons	Bail 1 an signé devant notaire et enregistré en préfecture
Vote du compte administratif	Voté, enregistré en préfecture
Vote du compte de gestion	Voté, enregistré en préfecture
Affectations des résultats	Voté, enregistré en préfecture
Votes des budgets primitifs	Voté, enregistré en préfecture
Projet « village d'avenir »	Réunion lancement le 21/03, 16h00 Alençon

### 1. Faits marquants

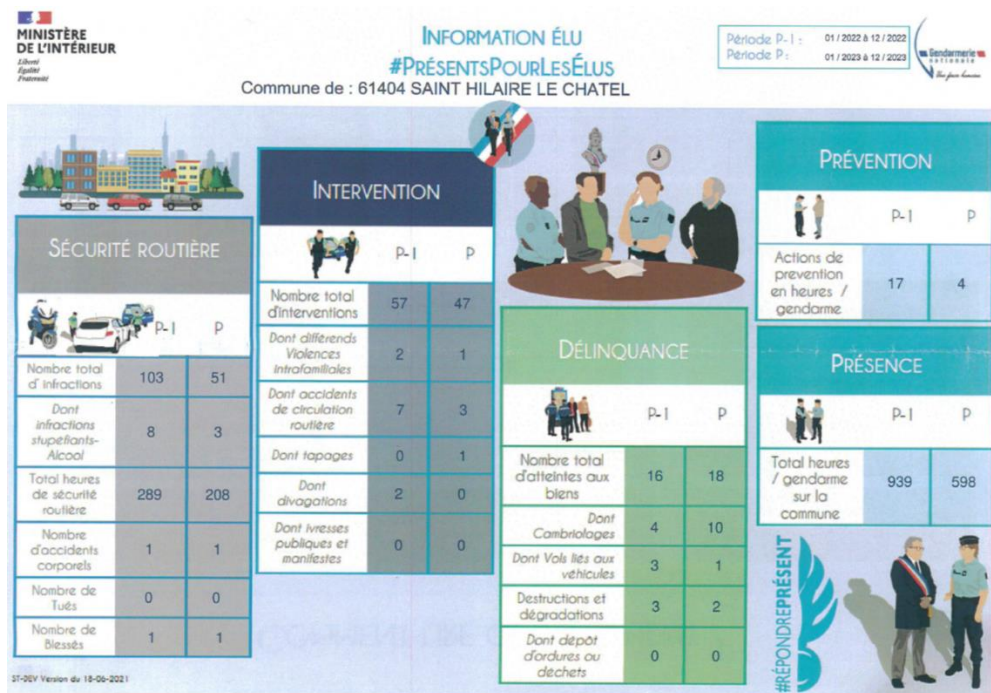
Etat civil	• Naissance Lya FARIN Chemin de la Rivière 04 mars 2024
	• Mariages • Décès Marguerite DEQUIDT (1936) Alençon 18 février 2024
Urbanisme	• Permis de construire • Déclarations de travaux Sophie FEUILLADE Bruno BOUCHER 6 Stanislas Ratel 3 Le petit Fresne Bassin 6 m <sup>2</sup> Abri bois
Divers	• Reunion lancement « village d'avenir » • AG patrimoine • Repas conseil • Media + • Vacances funéraires 21 mars 16h00 22 mars 20h00 27 mars 20h00 Agenda vs guide pratique Alençon Salle assocs Pigeon



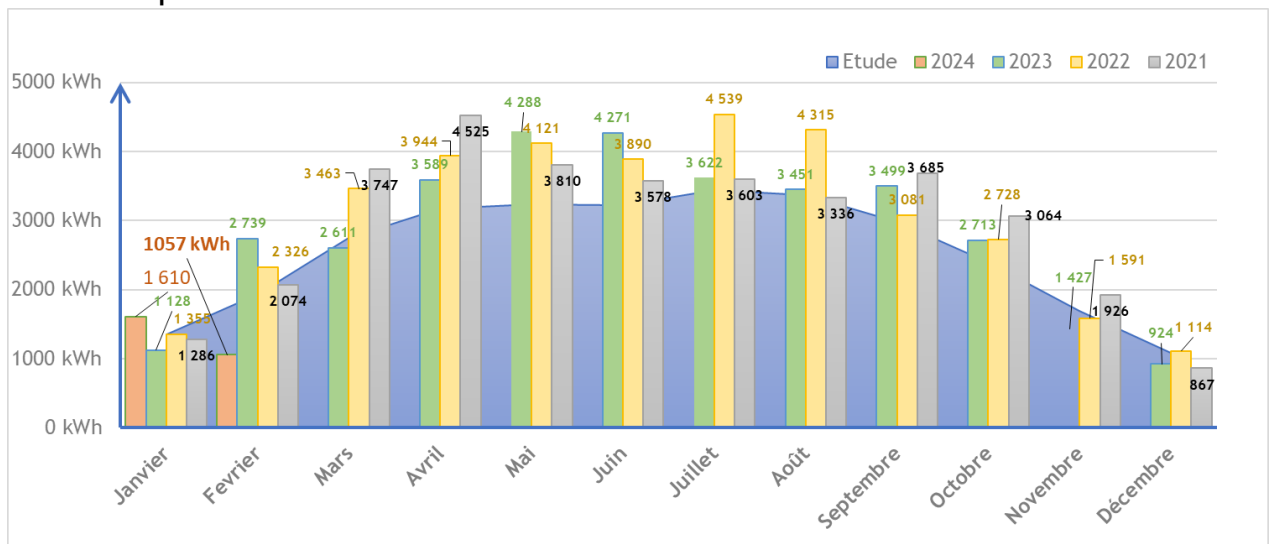
# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mars 2024

## 2. Rapport d'activité de la gendarmerie

Monsieur le maire présente au conseil le rapport d'activité de la gendarmerie pour 2023 sur notre commune



## 3. Photovoltaïque



		Contrat	2021	2022	2023	2024
Production	kWh	30 648	35 501	36 467	34 261	2 667
Prix Vente	€/kWh	0,1207 €	0,12055 €	0,12055 €	0,12161 €	0,12161 €
Revenus		3 699 €	4 280 €	4 396 €	4 167 €	324 €



**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 mars 2024**

Nous avons sur février une baisse notable (50%) de la production par rapport aux années précédentes. Bien que la météo ait été particulièrement défavorable la chute est étonnante. Les premiers chiffres de mars sont « conformes ». Néanmoins Solesens va venir faire une visite de contrôle.

#### 4. Soutien voyage scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande de la famille d'un collégien pour un soutien au voyage scolaire de son enfant

Nom	Etablissement scolaire & classe	Voyage & date	Montant	Soutien
Noëlie L.	Collège Emile Chartier Mortagne	Grande Bretagne Février 24	350,00 €	35,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>35,00 €</b>

Le conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'attribuer la subvention à hauteur de 10% du coût du voyage (max 50 €) et pour un montant total de 35,00 €

#### 5. Soutien manifestation « Journée de la terre »

Monsieur le Maire confirme au conseil que les jeunes agriculteurs ont sollicité la commune pour un soutien à leur journée qui se déroulera le 31 août et 1<sup>er</sup> septembre.

Guillaume Chantepie qui assure les relations avec les organisateurs informe le conseil que ce soutien pourrait se traduire par le financement d'un feu d'artifice, similaire en budget à celui tiré pour la fête communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de soutenir financièrement les organisateurs des journées de la Terre
- **DIT** que ce soutien se fera par le financement du tir d'un feu d'artifice le 31 août 2024 et d'une valeur de 2 000 €
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les conventions et commandes liés à cette décision

#### 6. Acceptation de 3 chèques

Monsieur le Maire présente au conseil 3 chèques à accepter :

- **Un chèque de 500 €** émis par l'Hotel restaurant « Les près » pour la location de notre licence 4 dans la période Mars 2024 / mars 2025.
- **Un chèque de 1 019 €** émis par GROUPAMA correspondant au remboursement du sinistre (panneaux routiers) lié à la sortie de route d'une voiture chemin de Lessard.
- **Un chèque de 250 €** émis par GROUPAMA correspondant au remboursement de la caution du sinistre ci-dessus.

Le conseil Municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accepter et encaisser ces 3 chèques.

#### 7. Renouvellement ligne de trésorerie.

Monsieur le Maire rappelle au conseil les caractéristiques particulières du budget 2024 :

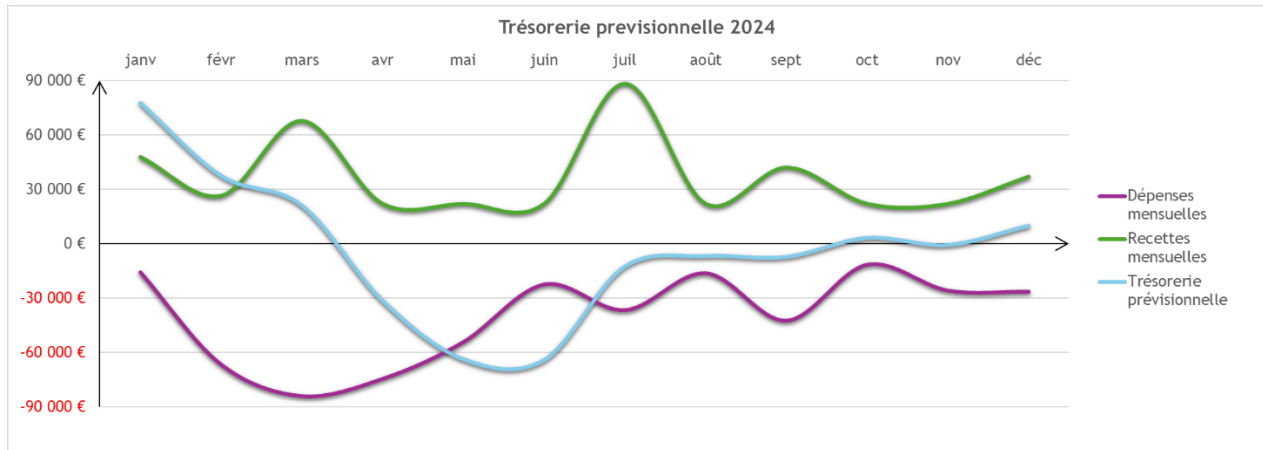
- Volume d'investissement important (200 000 €)
- Volume de subventions important pour la salle des fêtes (120 000 €)



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mars 2024

Les subventions ne sont encaissées qu'après règlement des factures. Aussi cette année nous devons faire appel à la ligne de trésorerie pour répondre aux besoins de financement.

Monsieur le Maire présente la trésorerie prévisionnelle sur l'année 2024



Selon ces prévisions de dépenses et recettes mensuelles nous aurions besoin d'un soutien de trésorerie d'environ 80 000 € entre mai et juillet (selon paiement des subventions)

Le crédit agricole consulté nous propose de renouveler notre ligne avec les caractéristiques suivantes

- |           |  |                           |               |
|-----------|--|---------------------------|---------------|
| ➤ Montant | : 150 000 €                              | ➤ Paiement des intérêts   | : trimestriel |
| ➤ Indice  | : EURIBOR 3 mois moyenné m-1 flooré à 0% | ➤ Montant mini par tirage | : 5 000 €     |
| ➤ Taux    | : 0,8 %                                  | ➤ Frais de dossier        | : 300 €       |
| ➤ Durée   | : 12 mois                                | ➤ Frais à l'ouverture     | : 300 €       |

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à

- **SOLLICITER** auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, le renouvellement de la ligne à court terme de trésorerie dans les conditions ci-dessus décrites
- **PRENDRE** l'engagement d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget.
- **SIGNER** la convention d'ouverture de crédit de trésorerie à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

### 8. Révision tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le maire propose que, par suite des travaux de rénovation de la salle des fêtes, les tarifs soient revus et donne quelques infos sur ce plan :

- Le coût du kWh de la salle en tarif EJP sur l'année 2023 a été de 0,29 € abonnement compris.
- ETS passe environ à chaque location avec vaisselle 1,5 heure pour sortir puis compter et ranger la vaisselle louée soit un budget de 30 € par location (équivalent 100 convives au tarif actuel)
- Du fait des travaux, la jauge de la salle va passer de 120 à 150 convives assis



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 mars 2024

Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** pour 2024 la modifications des tarifs de location de la salle des fêtes selon la grille suivante

Item	Actuel	Décision
Taxe OM	5 €	Tarif supprimé
Loc. week-end (vendredi soir au lundi matin)	Commune : 160 € Hors Commune 190 €	180 € 210 €
Location en semaine, soirée hors week end		50 €/location (max 12h00) + 20 € d'énergie en période hiver (selon dates changement d'heure)
Energie électrique	0,25 €/kWh	0,30 €/kWh
Vaisselle	0,30 €/convive	0,50 €/convive

## 9. Points divers

### 9.1 Containers semi enterrés SMIRTOM

Monsieur le Maire rappelle au conseil les évolutions de collecte des déchets ménagers et présente le courrier qui sera transmis à chaque foyer



## AVIS AUX HABITANTS

**Les conteneurs semi-enterrés ont été implantés dans votre commune.**



**Tambour**

Vous pouvez dès à présent déposer vos ordures ménagères dans les tambours d'une contenance de 30 litres, en accès libre, qui sont installés sur ces conteneurs semi-enterrés.

**Attention, à partir du 20 avril 2024, l'accès à ces tambours se fera obligatoirement avec la carte remise à chaque foyer par le SMIRTOM du Perche Ornaïs.**

**Permanences de distribution des badges**

**Mairie de Saint Hilaire le Châtel**

**Judi 11 avril 2024, de 16h30 à 18h30**  
**Vendredi 19 avril 2024, de 10h à 13h00**

**Documents à présenter pour le suivi de la dotation par foyer :**  
Carte d'identité  
Justificatif de domicile (pour les locataires)  
Taxe foncière (pour les propriétaires)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service au  
02 33 25 55 87 ou sur [tl@smirtompercheornais.fr](mailto:tl@smirtompercheornais.fr).



COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 mars 2024

9.2 Association de parents d'élèves marché Ecolier

Monsieur le maire présente l'affiche faite par l'association. Il souligne la vitalité des organisateurs et les félicite. L'association de sauvegarde du patrimoine sera présente lors de l'événement



L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22h00. Le prochain conseil se réunira le mercredi 10 avril à 19h30.